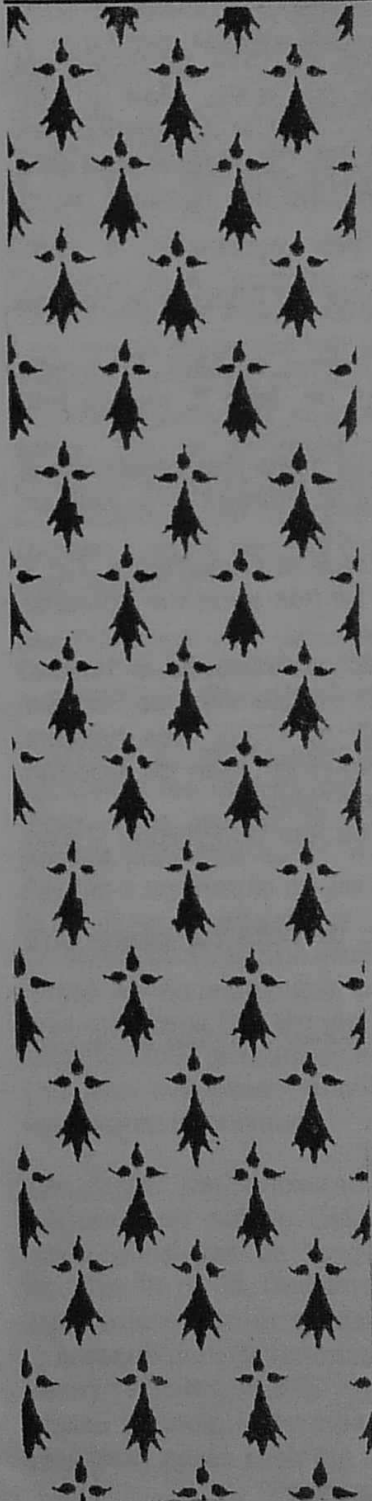




AD ERE

KOUN BREIZH
SOUVENIR BRETON 845

AD ERE / LE LIEN. BULLETIN DE LIAISON INTERNE. Trimestriel



TANGUY
MALMANCHE

CINQUANTENAIRE DE LA DISPARITION
DE TANGUY MALMANCHE (page 6)

KOUN BREIZH - SOUVENIR BRETON 845
SIEGE SOCIAL « Douar Hon Hendadou », le Pont Neuf
56230 QUESTEMBERT

Arthur II avait 43 ans quand il succéda à son père. Il avait épousé Marie de Limoges qui apportait au duché la vicomté paternelle, puis en secondes noces Yolande de Dreux dont le domaine de Montfort l'Amaury revint également à la Bretagne. Ainsi la politique des mariages portait ses fruits. Mais ces accroissements de territoire ne diminuaient les empiètements de l'autorité royale française. Par exemple, les Malouins voulant s'organiser en commune jurée, au mépris des droits de l'évêque (1308), ce dernier a recours non pas au duc, mais à Philippe le Bel qui envoie un de ses légistes enquêter sur place. Le même Philippe le Bel obtenait du pape que certaines de ses créatures fussent pourvues de canonicats ou de diocèses en Bretagne. C'était, par le moyen du clergé, la pénétration pacifique. Par contre, Arthur II refuse à Philippe le Bel la confiscation des biens des Templiers. De santé fragile, il meurt à 50 ans en son château de l'Isle. Les Cordeliers de Vannes reçoivent son corps et les Carmes de Ploërmel, son cœur.

Jean III, fils d'Arthur II, avait une intelligence moyenne mais du courage et du zèle. Après sa mort il fut surnommé le Bon.

Inquiet des progrès de la royauté française dans le clergé breton, il réunit à Rennes, en 1315, un Parlement d'évêques et d'abbés. Ils proclamèrent la suzeraineté du duc, en fait plus nominale que réelle. Mais un bon moyen pour les rois de France d'intervenir, au moins indirectement en Bretagne, c'était la nomination des prélats. Cette habitude devint une règle sous Benoît XII, par une bulle du 30 Août 1336. Ceux qui étaient ainsi nommés et dont, par courtoisie la nomination était notifiée au duc, étaient naturellement des hommes du roi de France.

Jean III fit de son mieux pour résister et réduire de telles prétentions. En ce qui concerne l'héritage des Templiers, il aurait bien voulu, suivant l'exemple de Philippe le Bel, se l'attribuer. Mais l'héritage des Templiers passa aux Hospitaliers. Des conflits avec son clergé n'empêchaient pas le duc de se montrer dévot. Il fait même, en 1307, le voyage d'Avignon. A vrai dire c'était surtout pour étudier certaines clauses du testament de Jean II, jugées trop généreuses à son gré envers les Lieux Saints.

Pacifique d'humeur, il entretenait des relations cordiales avec l'Angleterre, en dépit des méfiances bretonnes et reste comte de Richmond, même après l'ouverture des hostilités entre Edouard III et Philippe IV le Bel, en 1338, et reste fidèle au roi de France avec lequel il avait combattu les Flamands en 1338. Aussi bien, l'influence de Paris sur la Bretagne s'accroissait. Elle était à la fois politique et intellectuelle. On a reconnu l'influence de l'esprit français dans l'important monument juridique qu'est *La très ancienne coutume de Bretagne*. Elle fut réalisée sous Jean III pendant le premier tiers du XIV^{ème} siècle.

Le règne de Jean III, heureux et assez obscur, se termine dans l'inquiétude. Le duc avait épousé, à 10 ans, Isabelle de Valois sœur du futur Philippe VI, puis Isabelle de Castille, puis Jeanne de Savoie nièce de Philippe VI. Aucune d'elles n'eut d'enfants. Ses frères Gui et Pierre étaient morts (1312 et 1331). Ses héritiers présomptifs devenaient, soit sa nièce Jeanne d'Avagour-Penthièvre, soit son demi-frère Jean de Montfort (l'Amaury). Jeanne épousa Charles de Blois neveu de Philippe VI, agréé par le roi de France. Notons au passage que la loi salique, qui n'était devenue loi en France qu'à partir du jour où Philippe V s'en servit contre sa nièce Jeanne, n'était pas reconnue en Bretagne.

Les conditions de la guerre de Trente ans se trouvaient ainsi réunies. Jean III fut aux côtés du roi de France dans les premiers combats. C'est au retour de cette campagne qu'il meurt à Caen le 30 Avril 1341.

Il fut inhumé dans la chapelle des Carmes à Ploërmel.

L.B. (d'après A. Dupouy, Skol Vreizh, du Cleuziou).

ÊTES-VOUS A JOUR DE VOS COTISATIONS ?

Merci d'avance de régulariser au plus tôt.

DEMANDE OU RENOUELEMENT D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse : Tél : Signature :

Cotisation annuelle avec le bulletin An Ere : 23 euros. Cotisation seule : 16 euros.

Par chèque libellé à l'ordre de Koun Breizh, à retourner à :

KOUN BREIZH « Douar hon Handadou » Le Pont Neuf 56230 QUESTEMBERT

L'ARBRE SACRE CHEZ LES CELTES (2)

Par sa haute cime et sa noble frondaison, le chêne participait en effet aux grands secrets de l'incréé et constituait un trait d'union tout indiqué entre la terre et le ciel... Réceptacle des secrets des anciens druides, il savait lui aussi. Il parlait à sa manière aux mortels et leur transmettait les messages dont il avait pu être témoin quelques siècles plus tôt, qui n'étaient autres que ceux transmis par les ancêtres du clan.

Si l'étymologie de *dru-nemeton*, rapportée par les anciens peut paraître tardive, elle révèle une association indubitable entre le nom celtique de l'arbre et le sanctuaire consacré autrefois par les druides... Quand le Latin Strabon y faisait allusion, il l'assimile au *locus consecratus*, à l'ancien *lucus* vénéré par les paysans. Le rituel des Arvales distinguait en effet nettement les rites qui se déroulaient dans un bâtiment couvert, *in domo*, de ceux effectués en plein air, *in lucu*. L'enlèvement de quelques arbres dans les bois sacrés voués à la Dea Dia (*deferenda*), se situait toujours en mai, à la différence des fêtes antiques des *Lucaria* qui elles se déroulaient à la mi-juillet (19/21).

Liées à l'essartage, ces pratiques culturelles se référaient à l'éclaircie et à l'élagage entre les souches des basses branches faisant obstacle à la lumière et par là aux renaissances.

Les termes employés par les écrivains anciens : *interlucare* (*Pline*), *sublucare* (*Festus*), *conclurare* (*Paul*), témoignent qu'il s'agissait bien de rituels généraux associés à une exploitation modérée du bois sacré. Source de revenus fiscaux (*lucar*), elle était permise à certaines époques et à certaines conditions...

L'occupation des clairières par la culture supposait déjà dans l'ancien Latium, comme d'ailleurs en Gaule, une certaine familiarité avec les dieux.

(Sur l'étymologie du « *Lucus* » et le sens des fêtes romaines des *Lucaria*, lire Dumezil : les Fêtes romaines d'Été et d'Automne, éd. Gallimard, N.R.F. 1975 in 8°, pages 42/55, les Eaux et les Bois)

Comment se représenter dès lors le théâtre où se déroulaient chez les Celtes les cérémonies collectives fixées par la tradition ? Faut-il évoquer ce lieu secret dont s'enorgueillissaient les Carnutes, qui passait pour être au 1^{er} siècle, le sanctuaire général des Gaules ? Abritait-il un temple de pierre ? Plutôt un simple *omphalos* tracé sur le sol et reconnaissable à certains signes.

Le sanctuaire celtique était lié davantage à une localisation qu'à une forme architectonique précise, typifiée selon les règles de l'art, telle que nous l'on léguée les Gréco-romains. En certains lieux, des constructions provisoires en bois avaient pu être édifiées sur place à des fins culturelles : des tables et des cabanes pour abriter des rencontres périodiques.

Les forêts de l'ancienne Celtie comportaient en effet de vastes clairières ou *saltus*. Celles-ci s'égrenaient de loin en loin, reliées entre elles par de longues pistes, qui rejoignaient souvent les fleuves. Ici ou là, l'existence de sources (mamelles, du breton *bron*) fréquentées par la divinité (*Burbo*) ou vénérées pour leurs vertus thérapeutiques (la fontaine des Dijon aux sources de la Seine) ont pu retenir l'attention des druides, la proximité de chênes séculaires visités périodiquement par la foudre être recherchés pour abriter les réunions, après avoir été au préalable soigneusement exorcisés. La

REVUE DE PRESSE

BRETAGNE

La république a-t-elle pour du breton ?

Le breton se meurt dans l'indifférence de la république qui lui refuse toujours un statut légal. La France reste l'un des rares pays d'Europe à refuser une reconnaissance officielle de ses langues régionales, par peur d'« introduire un ferment de division dans la République », selon Dominique Perben.

Ouest-France 19/03/03

Modifier la Constitution : « Tout est prévu dans le nouveau texte. Pour l'exercice du droit de pétition, les électeurs d'une collectivité territoriale pourront demander l'inscription à l'ordre du jour de leur assemblée d'une question relevant de sa compétence. Celle-ci pourra, à l'initiative de l'assemblée, être soumise par la voie du référendum à la décision générale. En cas de création d'une collectivité territoriale dotée d'un statut particulier ou de modification de son organisation, une loi pourra décider de la consultation ». Loëiz Laurent, président du comité de liaison pour l'Action Locale et Régionale (C.L.A.R.).

Armor Magazine 02/2003

L'Appel de Carhaix lance une pétition pour l'unité de la Bretagne auprès des 1523 maires.

Armor Magazine 02/2003

Les autonomistes cherchent un accord pour 2004. Bertaeyn d'Astoerr (Breita - gne d'aujourd'hui / Emgann / Collectif Huch (anarchistes bretons) / Collectif C.B.I.L. (Bretagne indépendante et libertaire) / Parti breton (autonomistes de centre droit) ont des revendications communes : réunification de la Bretagne, reconnaissance institutionnelle des langues, reconnaissance du peuple breton, mise en place d'un réel pouvoir législatif régional, enjeux sociaux et environnementaux propres à la Bretagne.

Ouest-France 18/03/03

Manhire Libres. L'association a gagné le bras de fer qui l'oppose à l'état depuis 1991. Le projet a été annulé par la cour d'appel du tribunal

REVUE DE PRESSE

administratif de Nantes pour manquement à la « loi littoral ». Ce projet impositif de nombreuses expropriations.

Le président de la Confédération Maritime est condamné à 6 mois avec sursis par le tribunal correctionnel de Nantes.

«...je n'envisage pas pour autant d'arrêter mes actions. Il est évident que je vais encore rentrer dans le chou des pétroliers. Ils taguent 1000 kilomètres de côtes et ils sont toujours en liberté ! »

Ouest-France 11/03/03

Rennes : les Tombées de la Nuit. « J.B. Vighetti, à la pointe du combat culturel... nouveau festival à identité non-bretonne... Vighetti n'est plus le directeur artistique du Festival des Tombées de la Nuit et le Festival de la Création en Bretagne va disparaître... La Bretagne doit bien plus à Rennes qu'elle ne le croit. Reste cependant cette question en suspens : Rennes sans cette expression de la Bretagne, pour quoi faire ? ». C. Girardon.

Bretagne Hebdo 12-18/02/03

CORSE

Une carte d'identité « nationale corse » : (C'est) une carte destinée au corps électoral d'une future assemblée nationale corse.

Ouest-France 07/04/03

Fondation du « Parti de la nation corse » Bastia, le 7/12/2002.

Le projet des indépendantistes corses.

L'indépendance reste leur objectif. Réunis en assemblée générale, dimanche à Corte, les nationalistes de Corsica Nazione ont confirmé qu'ils appelleraient à voter « oui » au référendum du 6 juillet sur la réforme institutionnelle de l'île. Mais, que les Corses valident ou non ce nouveau statut, qu'une collectivité unique absorbe ou non la région et les deux conseils généraux, ils n'en démordent pas. S'il aboutit, le projet gouverne-

présence d'arbres sacrés constituait en effet l'ornement obligé du « Nemeton » dont elle renforçait le prestige aux hommes du clan. La vertu secrète communiquée par ces arbres ne passait-elle pas pour entretenir leurs vertus guerrières ? C'est pourquoi elle était fréquemment évoquée à la veille des combats.

Elym. Catu ou Vidu, ces étymologies religieuses se retrouvent à l'origine du nom de plusieurs peuplades : les Viducasses, « les hommes qui combattent par le bois ». D'autres ont pu être placées sous le patronage d'arbres sacrés, en particulier l'if - Eburones (Ebreux), lire J. de Vries : la religion des Celtes, éd. Payot, Paris 1975 p. 196/197. Sur le Nemeton, voir aussi Christian Guyonwarch, OGAM XII, 1960 p.185/197.

En fait, c'était bien l'environnement naturel dans sa totalité qui se trouvait associé à la consécration rituelle et le savoir sacerdotal y jouait un rôle de premier plan. A vrai dire, forêts et temples pouvaient paraître synonymes aux yeux des anciens Celtes ; d'où la difficulté de repérer aujourd'hui encore les traces de ces derniers dans les lieux couverts. Ailleurs, la prospection aérienne des sols par temps de grande sécheresse, nous a révélé le nombre inattendu de petits édifices dont les contours rectangulaires sont demeurés profondément inscrits dans le sol avec les traces des poteaux de bois qui pouvaient soutenir le toit de la cella. Telles quelles, ces localisations anciennes témoignent d'une géographie sacrée proche des sources et des clairières, éloignées des habitations et étrangères aux visées des conquérants qui chercheront seulement à regrouper ces cultes autour de citées impériales, sans toujours d'ailleurs y parvenir.

Demeurées longtemps en communion avec les arbres, les divinités locales (Esus, Sucellos...) continueront à être vénérées et quelques autels votifs remontant tout au plus à la période gallo-romaine, nous en ont laissé la figuration tardive.

Aux derniers siècles de la Tène, loin de se cacher dans la forêt obscure et menaçante, l'arbre consacré se dressait communément en lisière du saltus et de la sylva. Au détour du chemin, il annonçait la limite de l'ancien pagus (Ingrandes), lieu habituel de rencontres et d'échanges rituels. C'est pourquoi il n'était pas rare de le voir se dresser en frontière des cités. Gage d'identité et de reconnaissance aux yeux des populations celtiques, il participait de la sorte au caractère sacré de l'antique fines.

Délimitant le territoire des anciennes tribus, signalant souvent l'omphalos commune à plusieurs d'entre elles, il évoque la clairière propice aux assemblées périodiques (foires, jeux, tournois sportifs). Il préside silencieusement à ces fastes et à ces compétitions le plus souvent pacifiques. Choisi pour abriter des cérémonies religieuses, auxquelles participent en commun les druides des diverses cités, il est censé veiller simultanément sur les morts et sur les vivants. Il n'est pas rare qu'il préside à des repas funébres.

Le symbolisme des cérémonies culturelles qui se déroulaient aux pieds de ces arbres pouvait s'entendre en effet à différents niveaux. Dans l'ordre cosmique, de telles pratiques étaient simulées avant tout pour conjurer la vengeance des forces hostiles et tenter de rétablir l'harmonie au sein d'un environnement perturbé par l'action de forces obscures et la présence de divinités souvent irritables.

Mais cette lutte entre des puissances contradictoires n'avaient-elles pas son siège à l'intérieur de l'homme lui-même, victime de ses passions incontrôlées ?

Herry Caouissin, l'un des derniers « Seiz Breur » s'est éteint à Lorient à l'âge de 90 ans.

Né le 7 Mai 1913 à Pleyber-Christ (Bro-Léon, Nord Finistère),

Fait ses premières armes, dans la presse enfantine, au populaire illustré des Patronages : "Coeurs vaillants" avec Hergé, l'auteur du célèbre "Tintin". Plus tard il devient le secrétaire de l'Abbé Yann-Vari PERROT qui dirige la revue "Feiz ha Breiz" (la doyenne des revues bretonnes fondée en 1865). En 1933, Herry CAOUISSIN est secrétaire général du Bieu-Brug et crée la première publication en langue bretonne pour enfants "Feiz ha Breiz ar Vugale" (1933-1939), puis "Oïolé", le journal illustré des jeunes de Bretagne et les éditions culturelles Urz Goanag Breiz (Ordre de l'Espérance de Bretagne, inspiré du mouvement similaire gallois "Urdd Gobaith Cymru").

"Avec leur intense production, les Frères CAOUISSIN deviendront les figures emblématiques du Livre breton illustré pour la jeunesse." (in Magazine Ar Men)

Attiré par le dessin animé, élève du dessinateur animalier Benjamin Rabier, Herry CAOUISSIN, en outre admirateur de Walt Disney, crée la B.D. bretonne en 1934 dans sa revue "Feiz ha Breiz ar Vugale" avec son personnage, le lapin "Per ar C'holin".

Co-fondateur de Brittia-films avec ses frères Ronan et Perig, il réalise son rêve d'enfance ; des films bretons de longs et courts métrages : Le Mystère du Folgoët, L'Enfance de Théodore Botrel, Autour du Blavet, L'Elorn, Bieu-Brug, La Lune de Landerneau, Conseiller breton de Jean Delannoy pour Dieu a besoin des hommes (d'après le roman d'Henn Queffelec), Adaptation cinématographique de l'oeuvre de Tanguy MALMANCHE-GURVAN, ar Marcheg estranjou (Gurvan, le Chevalier étranger) en cours de préparation.

Fondateur et dirige une nouvelle revue illustrée pour les jeunes Bretons et leurs familles, "L'Appel d'Oïolé". Contribue en 1982 à la création de la revue historique bretonne "Dalc'homp Sonj".

Herry CAOUISSIN a également animé des conférences et émissions de radio consacrées à l'histoire et à la culture bretonnes.

Auteur et éditeur, avec son frère Ronan, son épouse Janig CORLAY, sa belle-soeur Jorda Renault et Jeanne Coroller-Danio, de : Le Filleul de Cadoudal, Les Loups de Coatmenez, La Croisade des Loups, l'Histoire de ma Bretagne, livres à succès abondamment illustrés par LE RALLIC, Istor Breiz Toutouig, imagée par JOBBE-DUVAL, Breizh visions d'histoire (avec Ronan CAERLÉON et Xavier HAAS), Les Chevaliers de la Table Ronde, À la recherche du merveilleux Georges Omry (avec Arlette Dupierri), Au temps où les bêtes parlaient breton (avec Benjamin Rabier), Les Contes du Ti-Plouz, illustré par JOBBE-DUVAL, Toudels ha Tom e gaz, le premier album britto-gallois, illustré par le dessinateur de "Cymru Plant" Mitford Davies. En voie d'édition : Eunou Pasion an Aotrou Krist (Les Heures de la Passion de Messire Christ), poème de Yann-Vari PERROT, tableaux enluminés de JOBBE-DUVAL.

Herry CAOUISSIN a aussi écrit des pièces de théâtre :

Ar C'Hornadoned diweza (Les derniers Korrigans), Pardon ar Muja Karet (Le Pardon de la Bien-aimée) avec Y.V. PERROT et G. Dyrnalt Owen et Béatrice vue par les Bretons (en collaboration avec la poëtesse vannetaise Léone Calvez), pièce à succès aux années trente.

Herry CAOUISSIN Chevalier de l'Ordre souverain Saint-Jean de Jérusalem Titulaire du Collier de l'Ordre de l'Hermine





KOUN BREIZH-SOUVENIR BRETON 845

ASSOCIATION-LOI 1901
PRÉSIDENT: LOIK CAMUS

"DOUAR HON HENDADOU"
LE PONT NEUF
56230 QUESTEMBERT

Prise de parole du Président

Voilà, c'en est fait d'une vie, je dirais même d'une vraie vie, d'une authentique vie entièrement remplie de dévouement à son entourage et au peuple auquel il appartenait; ce peuple pour lequel il vouait un amour sans limites.

Sans limites pourquoi ? Parce que très vite il se rendit compte que ses compatriotes se trouvaient dans une impasse culturelle identitaire déplorable. Alors, dès cet instant, il consacra toute son existence à un devoir essentiel, celui de générer une force culturelle et nationale bretonnes.

Que de batailles menées tout au long de sa vie avec la perspicacité qui le caractérisait:
(Seiz Breur, cinéaste, écrivain, etc..)

On ne peut s'empêcher de coller l'image d'Herry à celle de Nominé " celui qui veut, celui-là peut ".

Un grand éveilléur de conscience nous quitte.

Kenavo Herry !

Lorient:15 Février

Article tiré du supplément de France - soir du vendredi 17 janvier 2003

Pourquoi tant de suicides en Bretagne ?

Passage brutal à la modernité, perte des repères culturels entraînant une faible estime de soi : pour la première fois, une étude lève en partie le voile du taux record de suicides en Bretagne.

Pilotée par Yannick Barbançon, président de la Mutualité française en Bretagne, cette étude a mobilisé pendant trois ans une quinzaine de chercheurs.

Parmi les facteurs explicatifs de ce taux record de suicides (entre 900 et 1000 par ans, dont les trois quarts sont des hommes), l'étude met en lumière le passage brutal d'un état d'arriération socio-économique à la modernité.

« Ce passage, explique Yannick Barbançon, c'est fait sous forme de violents traumatismes. Ces effets ont été « d'autant plus destructeurs, ajoute-t-il, qu'ils touchaient une population fragilisée » par la perte de ses repères culturels : mesures coercitives contre la culture et la langue bretonne dont l'usage fut un temps interdit dans les lieux publics, recul de la religion.....

Le tout sur un fond de conduites à risque et de dépendances, notamment à l'alcool, qui fut et reste un fléau pour la santé et constitue un facteur aggravant en matière de suicide. Cette perte rapide des repères culturels, appliquée à une population fragilisée par une faible estime de soi, une prégnance du sentiment de honte, génère un nombre plus important de passage à l'acte », notent les chercheurs.

Un tel texte, malgré la triste vérité des suicides en Bretagne, n'est plus d'actualité de nos jours, démontre une chose ; que les médias français persistent à mentir et à nier les aspirations spirituelles, culturelles, linguistiques et la richesse ethnique de la Bretagne, en faisant passer les Bretons comme des faibles et des alcooliques voués au suicide.

Aujourd'hui, la Bretagne apporte une identité forte. Cette identité bretonne à sa place et a le mérite d'être considéré par la population. Elle renforce le sentiment d'appartenance à une grande communauté. Le changement de comportement des bretons est de nos jours flagrant, autrefois considéré comme renfermés, idiots et alcooliques par la diaspora parisienne et jacobine, les Bretons sont de nos jours des hommes fiers de leur appartenance à un pays au passé glorieux et une richesse culturelle unique. La Bretagne se « fait » avec une vitalité que beaucoup de régions lui envient, elle affiche la volonté d'exister d'une manière plus indépendante par rapport à Paris et de ce fait, veille plus que jamais à la sauvegarde de sa civilisation et de son individualité.

F. L. C.

La « Baléarisation » en Bretagne

C'est grâce à nos ancêtres que se sont conservées notre langue, notre culture bretonne et notre attachement à cette terre de Bretagne. Cette Bretagne si grande dans le passé, qui a subi de si dures épreuves dans son histoire pour clamer son droit de vivre.

Aujourd'hui, la Bretagne s'est transformée, et personne ne peut dire si c'est pour le meilleur ou pour le pire. Nous, Bretons, avons une grande responsabilité pour notre avenir. On ne peut pas compter sur les élus majoritaires de droite ou de gauche qui n'ont eu aucune action concertée d'envergure en faveur de leur pays, et ont préféré sacrifier les intérêts bretons. On assiste, par exemple, actuellement à une vulgarisation du phénomène de « baléarisation » sur les côtes bretonnes, phénomène d'autant plus dangereux pour l'activité maritime, comme la pêche ou tout autre métier de la mer, que pour les Bretons eux-mêmes qui y habitent. Il y a actuellement une convoitise monumentale de la Bretagne pour l'implantation de toutes sortes de projets touristiques dont la finalité est tout sauf le respect des sites et des habitants. Cette fièvre secrète son propre poison, en dénaturant des sites dont la beauté était liée à l'absence d'empreinte humaine. Pour la Bretagne, le tourisme a ceci de révélateur, elle présente à ses hôtes l'image d'elle-même la plus avantageuse, pays de la tranquillité, des bains de mer, son littoral et ses sites naturels. L'identité bretonne ne se trouve que dans les fêtes folkloriques, c'est à dire une vulgaire mise en scène aux yeux des touristes. Avec cette douceur de vivre en Bretagne, ce cache une vérité dramatique, la demande de venir vivre en ce pays a dépassé l'hexagone et on vient de loin. Par l'intermédiaire des agences immobilières, on s'arrache à prix d'or les terrains, les vieilles pierres, les fontaines et les calvaires (quand ils ne sont pas classés) alors que ce patrimoine breton est acquis par ces agences à des prix dérisoires. Ces agences se multiplient et l'arrogance de certains acheteurs sans scrupules envers les propriétaires bretons, qui sont généralement des personnes âgées et influençables, possédant qu'une malheureuse retraite de l'agricole ou de veuvage, contribuent à dilapider un bien familial transmis de génération en génération. Les enfants ne peuvent plus garder ce bien, trop onéreux pour eux. Alors des étrangers aisés s'installent par famille, par lieux d'origines, et dictent leur « loi ». On assiste actuellement en Bretagne un système de « dépopulation » actif, on n'en parle pas.

Le tourisme doit rester une ressource économique essentielle pour ce pays, mais il faut respecter ce pays et ses gens. Le droit de vivre en Bretagne ne doit surtout pas être réservé qu'à une élite de riches bourgeois Versaillais ou autres, mais à ses enfants, aux descendants de ceux qui ont combattu pour cette terre. Est-ce trop demandé que de vouloir vivre sur la terre de ses ancêtres ?

F.L.C.

Karnag: Contre mauvaise fortune...

C'est bon de terminer 2002 et de commencer 2003 par une victoire. Mis au pied du menhir par le tribunal administratif de Nantes, qui prononce l'annulation de l'arrêté d'utilité publique contesté par « Menhirs Libres » pour non conformité avec la loi littoral, le ministre de la culture avait pris les devants, en prononçant lui-même le verdict. Il « décide l'abandon du projet en cours et demande l'ouverture d'une nouvelle consultation en vue de l'élaboration d'un projet conforme à l'esprit et à la lettre de la Loi de protection de Littoral, ne comportant que des aménagements légers, intégrés au paysage breton, respectueux de l'habitat rural existant quand il est de qualité. »

Il reprend donc toute l'argumentation développée depuis plus de 10 ans par l'association « Menhirs Libres » qui avait été créée, par les époux Mary, Eugène Riguidel, André Guillaud, Joël Guégan et Yannig Baron suite au noyautage de l'association préexistante par l'administration.

Le ministre n'est pas tendre pour les collaborateurs de ses services. « Le projet ne tenait pas compte des femmes et des hommes qui vivent ici » « une population qui mérite le respect » Un projet qui a été mené avec « une pédagogie médiocre... ».

Pour en arriver là il aura fallu de nombreuses manifestations à Carnac, à Vannes, à Paris. Le dépôt de 28 000 signatures à Bruxelles. L'occupation des locaux carnaoïses des monuments historiques par le collectif « Holl a gevret » durant 41 jours il y a peu.

Ceux qui, jusqu'à là, se faisaient condamner lourdement pour « vol et recel de boulons », (6 mois de prisons avec sursis et 5 000 frs d'amende à chacun des époux Mary, pour avoir réporté à leur propriétaire légitime les boulons du grillage qui les empêchaient de rentrer chez eux...) puis traiter de « Querulent » relevant de la psychiatrie ne peuvent qu'apprécier. D'autres, auront dû avaler leur chapeau en guise de réveillon. Quand aux derniers, ceux qui disaient « on ne peut rien c'est l'État » on pourra toujours organiser pour eux une fête du mouton avec remise de décoration et méchoui devant la mairie. Les opportunistes se félicitent déjà du résultat, alors qu'on ne les avait pas beaucoup vu monter au créneau avant cette fin d'année.

En attendant, quel gâchis financier. La Cours des Comptes serait bien avisée de venir calculer le prix des belvédères hideux montés et démontés, des cabanes à moutons, des expropriations inutiles, des salaires des vigiles durant plusieurs années comme ceux des fonctionnaires en charge de la chose, tous plus brillants les uns que les autres.

Au passage, les caisses du ministère de la culture étant vidées par les budgets de fonctionnement des folies parisiennes, Jean Jacques AILLAGON n'est peut être pas complètement fâché de réaliser quelques économies à Carnac.

« Menhirs Libres » se félicite donc des « bonnes » dispositions du ministre, de voir le bon sens prévaloir sur la technocratie parisienne et l'esprit mercantile et demande que la nouvelle donne permette la gratuité du site qui appartient à tous, la prise en compte de l'ensemble mégalithique qui, loin d'être seulement carnaoïse, s'étale de la rivière d'Étel à Locmariaquer, son classement par l'UNESCO, sa gestion au niveau du Pays d'Auray et son intégration dans l'économie du Pays, dans le respect de l'histoire et des gens qui y vivent.

Cela ne se fera pas en 3 ou 6 mois. « Menhirs Libres » fera ses propositions.

Chanson ayant remporté le 1^{er} prix de création au Kan-Ar-Bolb en 2002

Blues des menhirs

AN ERE N° 26 P. 17

1

Lârit din ur wezh, lârit c'hwi din ma mamm
Pa oac'h c'hwi plac'hig, plac'hig eldin bremañ
Pa yaec'h da redek, 'hed ar parkadoù lann
Get ar vugale, pa arrive an hañv

Diskan

Nag ha blijadur am behe me ivez
E kerzhet eldoc'h etre ar vein aze
Met an nivarc'hou 'vênt ket mui hantet
Hag hor broig-ni o deus rac'h laeret

2

Lârit din ur wezh, lârit c'hwi din ma mamm
Pa veze gyelet ar peulvaniou e kreiz an noz
"Stell" gwir spontailhoù en o sav er loar gamm
E tistroec'h d'ar gêr, na d'ar gêr da repoz

Nag a blijadur...

3

Lârit din ur wezh, lârit c'hwi din ma mamm
Pa daole ar stered o sklerder er veineg
Ar Yarig, Berleuen, gete ar C'harrig-Kamm
Pet gwezh eh oc'h chomet, da vamiñ, da sellet

Nag a blijadur...

4

Lârit din ur wezh, lârit c'hwi din ma mamm
Pa gontec'h ar vojenn d'an holl veajourion
C'hwi lâre penaos oa bet savet ar vein
Get Kornî e achap 'raok e enebourion

Nag a blijadur, am behe me ivez
E kontiñ eldoc'h, nag ar sorbienn-se
Met ar sorbiennou, 'vênt ket mui lâret
Met ar sorbiennou, o deus mem laeret

1

Raconte-moi encore une fois maman
Quand tu étais petite fille, comme moi
Et que tu allais galoper dans les landes
Avec les autres enfants à l'approche de l'été

Refrain

Comme j'aimerais moi aussi
Courir comme toi entre les pierres
Mais les chemins sont délaissés
Et ils ont volé notre coin de terre

2

Raconte-moi encore une fois maman
Quand on apercevait les menhirs dans la nuit
Tels des épouvantails dressés au clair de lune
Alors tu rentrais te reposer

Comme j'aimerais...

3

Raconte-moi encore une fois maman
Quand les étoiles éclairaient le Ménéc
Les Pléiades, l'étoile du Berger, et la grande Ourse
Tu es restée si souvent les admirer

Comme j'aimerais...

4

Raconte-moi encore une fois maman
Quand tu diais la légende aux voyageurs
Tu contais comment les menhirs avaient été dressés
Par Cornely échappant à ses poursuivants

Comme j'aimerais moi aussi
Conter comme toi cette histoire
Mais on ne raconte plus les histoires
Ils nous ont même volé nos légendes

"Le Menhir Urbain" Janvier 2003

AN ERE N° 26 P. 18



Nantes forum

Saint-Herblain : « Jeanne Malivel n'aura pas sa rue ? »

Jean-Yves Bocher, conseiller municipal, délégué à la communauté urbaine de Nantes, égratigné par M. Plouff, (O-F, du 21 février), nous adresse les précisions suivantes :
« Lors du dernier conseil municipal était soumise au vote des élus une délibération en vue d'attribuer le nom de Madame Jeanne Malivel, artiste bretonne, à une impasse de notre commune, après que son nom a été déjà donné à une autre rue de Saint-Herblain.
« J'ai fait remarquer lors du conseil municipal que le choix de Madame Malivel n'était probablement pas le meilleur, tout en indiquant qu'il n'était jamais trop tard pour corriger l'erreur de vouloir l'honorer par l'octroi d'une impasse après celui d'une rue portant son nom.

« Monsieur le Maire a bien voulu retirer du vote le nom de Madame Malivel. Après des recherches sur Internet, il est apparu un site qui n'a rien d'un site anti-breton mais dans lequel est retracé le parcours du groupe les Seiz Breur co fondé par Madame Malivel. Ce groupe semble avoir été animé également par des personnalités peu recommandables par leurs idées exprimées et mises en acte y compris postérieurement au décès de Madame Malivel, lors de l'occupation allemande.
« Un article paru dans votre journal sous la rubrique "Plouff" pourrait laisser à penser que j'ai été un peu rapide dans mon appréciation sur Madame Malivel, l'argument avancé étant la date de son décès en 1926 (ce qui l'exonère de toute collabora-

tion avec l'occupation allemande ultérieure) [en conviens].
« Je n'ai d'ailleurs jamais fait mystère de la date du décès de Madame Malivel. Cette date est aujourd'hui avancée par la majorité municipale comme une preuve irréfutable que la pensée de Madame Malivel est exempte de toute ambiguïté et qu'elle évoluait dans un cercle de gens convenables aux idées qui l'étaient tout autant.
« Faudrait-il croire alors que ce décès a été suffisamment bouleversant pour les autres co-fondateurs des Seiz Breur qu'ils seraient quasiment tous devenus fous après 1926 au point de quitter un statut de grands démocrates humanistes pour se transformer en collaborateurs agissants.
« Je me livre ici à un exercice qui

ne m'est pas habituel et donc pas facile, car mon intention n'était pas de gêner qui que ce soit. Je l'ai d'ailleurs clairement exprimé au cours du conseil municipal en demandant simplement une recherche plus poussée.
« Il n'y aurait pourtant pas de grand malheur à reconnaître qu'il y a peut-être effectivement d'autres hauts personnages bretons à honorer dans notre commune.
« Bien entendu, je demande que le nom de Madame Malivel ne soit pas retiré, et que son nom d'ores et déjà donné à une rue soit retiré. Je comprends que cela puisse gêner M. Gautier, mais de cet embarras passager ressorts une attitude clairement affichée de rectifier ce qui, au départ n'était, j'imagine, qu'une erreur d'appréciation. »

Ouest-France
Mercredi 12 mars 2003

Nantes forum

« Non, les artistes du Seiz Breur n'étaient pas tous des collabos »

Jean-Louis Jossic, chanteur des Tri Yann et militant culturel breton, répond à son « excellent collègue » de la communauté urbaine Jean-Yves Bocher, suite au Nantes forum du 4 mars :
« Trop c'est trop : dans un premier temps, Jean-Yves Bocher se prend les pieds dans la moquette de l'Histoire en s'en prenant à Jeanne Malivel (cofondatrice du mouvement artistique breton Seiz Breur), étiquetant l'intéressée de collaboracionniste en référence à la seconde guerre mondiale. Là où le bât blesse, c'est que la malheureuse était en 1940 morte depuis belle lurette ! Plouff...
« Voulat se rattraper de son splendide « loupin » », Jean-Yves Bocher se vautre lamentablement dans la gadoue du procès d'intention : il persiste en supputant qu'elle aurait automatiquement viré à la collaboration si elle avait vécu puisque "tous" (sic) les Seiz Breur sont devenus des « collaborateurs

agissants ». Hasardeuse affirmation et replouf...
« Oui, il y eut parmi les Seiz Breur des collabos : Kerlann, Yann Goulet, Lepart, condamnés, exilés à la libération ou exécutés par la Résistance. Non, tous n'en furent pas et tout de là. Il y eut aussi des prisonniers de guerre (ayant donc répondu à la mobilisation) et également des résistants : Sébillau - entré très tôt dans la résistance - déporté et amputé d'un bras, le Nazairien René-Yves Creston, précisément cofondateur du groupe avec Jeanne Malivel, compagnon de route du Parti communiste français et résistant dans un réseau parisien...
« Ceux-là n'intéressent pas Jean-Yves Bocher, car il lui faut, pour "alimenter" la municipalité herbilinoise, poser l'équation Seiz Breur = collabos et surencherir ainsi en demandant de débaptiser les quelques mètres-carrés de macadam qui honorent déjà cette sor-

cière de Jeanne à Saint-Herblain. Mais puisqu'il veut, comme dans le sketch de Coluche, laver plus blanc que blanc, je lui suggérerai ici quelques autres coupables d'avoir été Seiz Breur : Jean-Louis Mazuet, sculpteur notamment du monument commémoratif du Cours des Cinquante-Chapes, symbolisant la Résistance et la France renaisante (on abat la colonne ?), le Nantais Jean-René Fréour, sculpteur de la toute nouvelle statue d'Anne de Bretagne devant le château, coupable d'avoir été Seiz Breur à la libération (on vire la statue ?), le Nantais Jorj Robin, sculpteur du mascaron sur le centre Jules-Bréchoir, suspect lui aussi d'être mort à 24 ans et avant la guerre, donc futur collabo (on dépose le mascaron ?).
« Par ignorance ou par intérêt politicien (trouver une niche à son rôle d'opposant municipal), Jean-Yves Bocher relaie ainsi ceux qui révisent l'Histoire en faisant un amat-

game malsain entre artistes-militants culturels bretons et collaboracionnistes.
« Là encore, oui, nous avons eu en Bretagne des Roparz Hemon comme en France des Louis-Ferdinand Céline ; mais non, il n'y a pas eu que cela. Il y eut aussi des artistes comme le barde Stephan - membre de la ligue des droits de l'homme - résistant et fusillé par les nazis comme tant de Bretons, de Normands, de Brechonnais... Il y eut encore les 122 hommes de l'île de Sein (tous les Seinsans valides) partis rejoindre le général De Gaulle à Londres dès juin 1940 et qui furent, disant-il, le quart de ses premiers compagnons ; certains étaient bretonnants et profondément attachés à leur langue et à leur culture.
« Jean-Yves Bocher leur doit un peu de vivre libre et de pouvoir s'exprimer librement. Cela ne devrait exclure ni la présence de ses propos ni le respect de leur mémoire. »

Mme COARER
Membre de l'Institut Culturel de BRETAGNE
Présidente de KENEILED AR SEIZ BREUR

NANTES, 17 mars 2003

à M. le Rédacteur en Chef
de OUEST FRANCE

Monsieur,

Je désire m'exprimer au sujet de deux articles parus dans la rubrique forum les 4 et 12 mars derniers, et concernant les SEIZ BREUR. Fondé en 1923 par Jeanne MALIVEL, Georges ROBIN et René Yves CRESTON, ce groupe rassembla jusqu'en 1946 un certain nombre d'acteurs (56) de la vie culturelle bretonne, toutes disciplines confondues. Leur but ? Dépoussiérer la culture bretonne des clichés surannés hérités du 19^{ème} siècle.

Concernant Jeanne MALIVEL, qu'elle ait ou non un bout de rue à ST HERBLAIN, peu importe: dans son pays, elle a un Centre Culturel à son nom: Ses recherches sur l'artisanat du tissage y avait créé des emplois. La maladie l'emporta en 1926, à l'âge de 31 ans.

Le nantais Georges ROBIN, résidait rue ST STANISLAS, et avait son atelier de sculpteur et céramiste sur l'actuelle île de VERSAILLES. Il le prêtait pour les répétitions aux danseurs, chanteurs et musiciens du premier cercle celtique de NANTES. Il avait aussi créé un atelier de broderie et dentelle bretonne "NADOZIOU" (les aiguilles). Il mourut en 1928 au sanatorium du GAVRE, âgé de 24 ans. Le groupe ne comprenait alors que.....10 membres, dont le troisième cofondateur, R.Y.CRESTON.

Si l'on en croit M. BOCHER, R.Y.CRESTON était déjà devenu fou depuis 1926, et se rua dans la collaboration avec l'ennemi, dans une guerre qui n'avait pas encore eu lieu!!

A J.L. JOSSIQUE, je voudrais signaler que le médaillon du centre BRECHOIR n'est pas de ROBIN, mais de MAZUET, sculpteur des statues du cours des 50 OTAGES, mais aussi du splendide monument, hommage aux maquisards, à l'orée de la forêt de SAFFRE.

A NANTES, d'autres traces des SEIZ BREUR:

-Le sculpteur RAFIG TULLOU, fondateur du KOUN BREIZ (souvenir breton), a restauré le monument aux morts de la guerre de 1870, sur le cours ST PIERRE. On lui doit aussi la plaque à PAUL LADMIRAULT, rue MALHERBE, et la dalle à la mémoire de PONTCALLEC et de ses ses compagnons, place du BOUFFAY (le manque d'entretien la met en danger).

-L'écrivain FLORIAN LEROY fut le premier conservateur du musée des SALORGES
- Le peintre, illustrateur et écrivain (en français et en breton) XAVIER DE LANGLAIS, enseigna aux BEAUX ARTS de NANTES.

-Incontournable, le compositeur PAUL LADMIRAULT, ami de ROBIN, enseigna la musique au Conservatoire, alors sis 3 rue HARROUYS, dans cet immeuble aujourd'hui à demi-délabré, abritant TI Keltieg. Faut débaptiser la place LADMIRAULT ?

- Quant à JEAN FREOUR, outre la statue d'ANNE DE BRETAGNE place MARC ELDER, une quarantaine de communes de LOIRE ATLANTIQUE possèdent oeuvre de lui, ayant été coopté par les SEIZ BREUR en 1946, il est surement évident pour M BOCHER, qu'il fut collaborateur !!!!!.....

Sur un plan moins local, il est bon de rappeler que le musicien et luthier DORIG LE VOYER, remit à l'honneur bombarde et cornemuse. Faut-il supprimer les bagadous, le FESTIVAL DE LORIENT, et LA NUIT CELTIQUE à PARIS ?.....

En conclusion, je dirai à M. BOCHER que ce qui l'insupporte, c'est l'existence d'une culture bretonne forte, signe d'une personnalité forte. Les bretons ne vont quand même pas se faire harakiri pour le rassurer. De plus, il n'est pas coutume chez les bretons d'insulter les morts: ils ne sont plus là pour se défendre.

Bretons du monde / Breizhiz ar Bed

Henri Lecuyer : un Breton du monde revenu en Bretagne Ur Breizhad divroet deuet en dro e Breizh

Le 28 septembre 2002 à Lannion, Henri Lecuyer a été l'un des lauréats du Collier de l'Hermine décerné par l'Institut Culturel de Bretagne...

mène de Marseille à Strasbourg et en Allemagne. Après l'armistice du 8 mai 1945, le Maréchal-des-Logis Lecuyer est muté de Spire à Baden-Baden au 2^e Bureau de l'Etat-Major...



Henri Lecuyer.

pour faire entendre la voix de la Bretagne à l'étranger. Sur la suggestion du Brestois Armand Kéravel, est mis sur pied un Comité international pour la Sauvegarde de la langue Bretonne-CISLB...

Du pays gallo à l'Allemagne

Natif de Maxent en Ille-et-Vilaine, Henri Lecuyer a connu un parcours de vie inattendu et riche d'expériences diverses.

L'adieu aux armes

En 1952, il se retrouve aux Affaires Étrangères, via le Commissariat aux Affaires Allemandes et Autrichiennes, et accepte en février 1953 une mutation dans un poste diplomatique...

cipal à la Direction de la politique régionale de la Commission Européenne, il devient à Bruxelles le "Monsieur Bretagne" auquel s'adressent de nombreuses personnalités bretonnes...

Xavier Leclercq, Bernard Le Nail, Yvon Gicquel sont parmi les premiers à rechercher auprès des institutions européennes un contrepoids au carcan parisien. Mais il doit convaincre le Conseil régional de Bretagne...

Perspectives d'avenir

Soutenu par son épouse Brigitte, d'origine allemande, Henri Lecuyer n'est jamais las de sonner l'avenir. Il estime que le grain de la solidarité Bretagne-diaspora a été semé...

L'action à l'OBE

Parallèlement, Henri Lecuyer devient Président de l'Organisation des Bretons de l'Extérieur - OBE - lancée à Bruxelles en 1975 et s'efforce, dans ce cadre associatif bénévoles, de créer des réseaux bretons internationaux.

Après cette première jeunesse vécue selon lui comme une prolongation du Moyen-Âge dans notre siècle, son choix se limite au "sabre" (le séminaire). A l'instar du fils d'un général de Plélan, en 1956, il devient titulaire de l'uniforme de l'École Militaire Préparatoire des Andelys...

C'est en zone libre, à Valence-sur-Rhône qu'Henri Lecuyer passe son bac "Maths" avant d'aller préparer les concours des Grandes Ecoles en 1943-44 au Prytanée militaire de la Flèche.

Carrière européenne et action bretonne

En septembre 1958, s'ouvre une nouvelle étape décisive, avec sa nomination d'administrateur à Euratom. Parmi les nouveaux fonctionnaires européens de Bruxelles, figurent des Bretons qui ont été en 1969 l'Amicale des Bretons de Belgique dont il devient Président en 1972.

Après deux mois passés dans les troupes américaines à Rennes comme interprète, Henri rejoint à vingt ans le "sabre" de sa jeunesse en s'engageant dans la 1^{re} armée qui le

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ / POLITIKEREZH HA KEVREDIGEZH 1

L'identité bretonne menacée

L'identité bretonne, autrefois niée, puis acceptée du bout des lèvres, puis amalgamée à une prétendue manifestation d'ethnisme, voire de racisme, se trouve aujourd'hui menacée d'excommunication au nom de la "religion républicaine". Elle est en effet l'objet d'atteintes destructrices exercées au nom d'une laïcité dévoyée de son sens de neutralité de l'Etat en matière religieuse...

Prise comme cible privilégiée en tant que symbole, hélas fragile et mortel peut-être à brève échéance, la langue bretonne subit depuis quelques mois l'acharnement des milieux corporatistes les plus intransigeants de l'éducation nationale. S'est ainsi dessinée une "alliance objective" entre ces adeptes d'une idéologie à la fois libertaire et ou trotskiste et le corps réputé conservateur du Conseil d'Etat.

Une accumulation de mesures arbitraires

L'accumulation des mesures concourant à l'objectif non avoué d'effacer l'identité bretonne exorbitant le refus de la France - seule en Europe dans ce cas - de ratifier la Charte Européenne des Cultures Régionales, aussi coupable soit-elle. Alors que la France plaide à l'étranger la diversité culturelle pour la langue française, elle contredit sur son territoire les leçons qu'elle prétend donner sur la scène internationale.

- longtemps après la promesse non tenue par Lionel Jospin d'octroyer un statut légal des langues régionales

- en faisant droit à la proposition de loi n° 2157 du 17 mai 1984, présentée par les 282 députés socialistes alors majoritaires, le ministre de l'Éducation nationale de Lionel Jospin, Jack Lang, décide en 2001 l'intégration des écoles Diwan dans le service public.
- fin 2001, le Conseil d'Etat suspend cette intégration.
- parallèlement, le Comité national d'action laïque (CNAL), des parents de la F.C.P.E. et des syndicats tels que l'U.N.S.A. et le S.N.E.S, portent plainte contre Diwan et, outre leur satisfaction de chasser l'"intrus", voient l'Etat condamné, par le Conseil d'Etat, à verser à chacun entre 2.000 et 3.000 euros en récompense de leur rôle de "gardiens du monopole de l'Éducation nationale".
- profitant de la brèche ainsi ouverte, le maire de St-Nazaire, émué ultra de Jean-Pierre Chevènement, se prépare à expulser l'école Diwan de sa ville des locaux qu'il leur avait concédés
- encouragée par les exemples d'exclusion du breton, la Faculté (des lettres I) de Nantes, capitale de la Bretagne en d'autres temps, décide de supprimer en septembre prochain ses cours de langue bretonne...
- le président de la Région Bretagne, Josselin de Rohan se voit lui-même désavoué par la Cour des Comptes et sommé de faire rembourser à la Région la subvention accordée à la construction du Lycée Diwan.

Contradictions

Il n'est pas exclu que s'allonge la liste des atteintes aux moyens d'existence de la langue et de la culture bretonnes. On peut d'ores et déjà s'interroger sur l'origine et la motivation politique d'un mot d'ordre suivi avec autant de zèle et de détermination.

Les écoles Diwan ont fait un très bon travail depuis 20 ans. Elles marchent très bien et obtiennent d'excellents résultats au bac. Dès lors, que valent les accusations des ennemis de Diwan, prétendant que la méthode d'apprentissage par immersion, mise maintenant en cause, mettrait en danger la langue française allo-mère ? Le français "seule langue de la République" perdrait, par cette infirmité, une large part du rayonnement qu'il recherche dans le monde.

HENRI LECOUYER

(1) Ainsi l'Armor, à elle seule, supporte sur la Loire-Atlantique une émission hebdomadaire en brezhoneg.



AN LAE N° 20
P.23

communiqué à la Presse

KOUN BREIZH-SOUVENIR BRETON 845

ASSOCIATION-LOI 1901

" La raison du plus fort est-elle toujours
la meilleure "

"DOUAR HON HENDADOU"
LE PONT NEUF
56230 QUESTEMBERT

" Le nouveau Gouvernement de France vient encore de nous administrer une bonne gifle, à savoir, ne pas porter au vote parlementaire démocratique la modification des scrutins à venir (Régionales, Européennes, etc..) ; cette modification renforcera le pouvoir des "ténors" de la Gauche et de la Droite. Tout laisse à penser que l'abstention ira grandissante !
De plus en plus la France est montrée du doigt et les avertissements bruxellois se font plus nombreux; ne serait-ce que son attitude unilatérale envers le multiculturalisme- ces peuples qui demandent à disposer de leurs droits et de leur légitimité. L'Etat au service des citoyens, n'est-ce pas ? "

1er Mars 2003

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS 2003

* Koun Breiz - Souvenir breton 845

- Hommage à la Rouërie, chef de la conjuration Bretonne : le 1er Juin à 15 h à la Guyomarais en Saint-Denoual.

- Hommage à Nominocé - Fête de la victoire de Ballon en Bains-sur-Oust : le 15 juin à 11 h 30, rendez-vous au bourg ; après-midi à la Bataille.

- Hommage aux combattants de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier : le 27 juillet à 15 h au Mémorial des Bretons (des sonneurs seraient les bienvenus).

- Hommage aux combattants de la bataille de Jengland (commune du Grand Fougeray) : le 7 août à 16 h devant la stèle commémorative.

Cette présence permanente, jointe à la crainte de la profanation des tombes des trépassés, expliquait les fantasmes dont étaient constamment assiégés les mortels.

Il importait d'y remédier pour leur bien. C'est pourquoi les druides, dans leur sagesse, avaient choisi de faire participer certains plants monumentaux aux cérémonies propitiatoires par lesquelles ils entendaient se concilier les principales forces telluriques.

L'arbre ou sa branche, lorsqu'elle est maniée par les druides selon des rites appropriés, conserve donc aux yeux des Celtes valeur de signe ou de symbole, variable selon les espèces. C'est pourquoi l'antique cérémonie du mai, liée aux cultes de fécondité, sera appelée à survivre à la christianisation sans pour autant faire disparaître les rites singuliers dont certains arbres consacrés par la tradition orale continueront à faire l'objet dans nos campagnes.

Michel Duval

INVITATION A LA LECTURE

- Les Papes et les Ducs de Bretagne.** Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé. Réédition de 1928. Coop Breizh.
- Le moral de l'arrière (le Trégor dans la grande guerre).** R. Lauennan. Coop Breizh.
- Revue littéraire en breton.** Publiée depuis 55ans. www.alliam.com
- Internet TV Breizh.** www.tv-breizh.com
- Mille Bretons.** Dictionnaire biographique. Jean-Loup Avril. Ed. les Portes du Large.
- Chronologie de Bretagne, des origines à nos jours.** Ed. Quest-France.
- La Bibliographie de Bretagne.** Collectage d'ouvrages écrits depuis les débuts de l'imprimerie : 90 000 références. www.bibliobretagne.com
- La Question bretonne.** Enquête sur les mouvements politiques bretons. E. Chartier et R. Larvor. Ed. An Here.
- La Croix Rouge fut leur flambeau.** Dr. Joël Le Bras. Ed. Celties Chadann.
- Le Premier dictionnaire vannetais de Pierre de Châlons (1723),** est réédité : Skol, 6 rue Lapique, Saint-Brieuc.
- Le retour du Mouvement breton après 1945.** L. Henry, 11 rue Centrale, 35520 Montreuil le Gast (13 euros).
- Appelez-moi Arthur.** Paskal Geneste, Jean Moign, Jean-Loup Le Cuff. Ed. Blanc Silax et Alizés.
- Les Bretons à Paris de 1900 à nos jours.** Marc Tardieu. Ed. du Rocher.
- La France rebelle.** X. Crettier et I. Sommier. Ed. Michalon.
- 1^{ère} carte routière de l'Armorique en breton.** Office de la Langue bretonne, 17 rue d'Auvours. Nantes.
- Les habitats au néolithique en Bretagne.** X. Henaff. Université de Rennes 1 35042 Rennes.

NECROLOGIE

Eugénie GOADEC, dernière des sœurs Goadec, est décédée à 93 ans. Les sœurs Goadec connurent leurs heures de gloire de 1950 à 1960 (Bobino, la Mutualité à Paris).

Paul SERANT. Né à Paris en 1922, il s'orienta vers le journalisme radiophonique à la libération (BBC, RTF), puis collabora à de nombreux journaux : Combat, Carrefour, la Revue des 2 Mondes, Fédération, la Parisienne, Continent, Monde et Vie, Sélection, l'Aurore, etc...). Ses premiers livres sont consacrés à l'ésotérisme, mais il se tourne ensuite vers l'étude des idéologies et l'histoire contemporaine et se passionne ensuite pour les problèmes régionaux et ethniques : la France des Minorités (1965), la Bretagne et la France (1971), etc...

Herri CAOUISSIN : (voir page séparée).

REVUE DE PRESSE

o o o o o

mental ne sera jamais qu'une « étape vers la souveraineté », vers une nation corse dont les indépendantistes dessinent progressivement les contours.

Autonomie

Après la création d'une Assemblée nationale provisoire et la distribution des cartes d'identité corses, (lire page suivante) ils s'attaquent à la mise en place d'une citoyenneté corse. La motion adoptée dimanche affiche clairement la couleur : « Dans le cadre de l'indépendance à venir, seule cette citoyenneté permettra l'accès à l'emploi, le droit d'établissement pour une activité économique, l'accession à la propriété foncière et l'inscription sur les listes électorales ». Un système que Corsica Nazione ne juge pas plus innovant que discriminatoire, puisqu'il est calqué sur celui en vigueur aux îles Aland. Les indépendantistes comptent en appeler à l'Union européenne pour qu'elle permette à la population insulaire d'accéder, au même titre que les 25 000 habitants de cette province autonome de Finlande, à la citoyenneté « locale ». Et reconnaisse la « communauté de destin » du peuple corse.

Le Point 09/03/03

Un appel ambigu d'une centaine de personnalités corses.

Des nationalistes, des universitaires ou encore des personnalités culturelles ont signé un texte de deux pages appelant à utiliser le procès des complices de l'assassinat du préfet Erignac le 2 juin prochain devant la Cour d'Assises spéciale de Paris, « pour nous aider à comprendre la signification d'un tel acte ». Le texte estime que « cet acte de violence se situe dans le prolongement du combat historique » contre « une république répressive et partielle ». Dans sa deuxième version, il considère que « l'assassinat comme mode d'expression d'une révolte n'est pas acceptable et nous le condamnons ».

Quest-France 12/05/03

Des personnalités nationalistes corses condamnent l'assassinat.

Un collectif de personnalités corses, dont de nombreux nationalistes, a lancé samedi un appel controversé

REVUE DE PRESSE

○○○○○

pour qu'« une dimension politique » soit donnée au procès des assassins présumés du préfet Claude Erignac qui doit s'ouvrir début juin à Paris. Dans sa version définitive, le texte du collectif *A tramula* (fleur de châtaignier, en corse) composé de deux pages condamne, en préambule, l'acte d'« assassinat », un mot qui n'existait pas dans la première mouture. Il précise que « la vie humaine est un bien trop précieux, pour qu'aucune cause, qu'elle soit idéologique, communautaire ou religieuse, ne puisse y attenter ».

Le Figaro 12/05/03

Les premières « cartes d'identité corse » seront distribuées le 8 mai. La machine, une New Pebble de Macintosh, vient d'arriver sur l'île. Une petite merveille américaine, que les nationalistes d'Indépendanza viennent de se procurer pour 4800 euros, afin de fabriquer les fameuses « cartes d'identité » promises il y a quelques mois. Des documents strictement personnels qui, espèrent-ils, préfigurent une future Assemblée nationale corse (ANP), version XXI^{ème} siècle de la fameuse *Consulta nazionale* de Pascal Paoli, le « père » de la « patrie » corse, lui-même élu par une telle instance en 1755.

La pièce, infalsifiable, aura le format d'une carte bancaire. Au-dessus de la photo d'identité, les armoiries de Paoli ; en-dessous, la *casata* - « lignée », plutôt que les renseignements identitaires. Une bande magnétique et un code-barres personnalisent la carte ; pour ne pas froisser les susceptibilités, les nationalistes ont préféré éviter les numéros, qui auraient pu être pris pour un rang hiérarchique. Toute personne de plus de 17 ans née en Corse d'ascendants corses, ou après dix ans de résidence continue dans l'île, peut en faire la demande au parti indépendantiste.

Les premières « cartes d'identité corse » devraient être délivrées le 8 mai à Ponte-Nuovo. Là où, le long de la nationale qui mène de Bastia à Corte, les nationalistes ont pris l'étrange habitude de célébrer tous

TANGUY MALMANCHE ET SES ORIGINES
1875/1953

Tanguy Malmanche est mort à Courbevoie en 1953. De ses ancêtres maternels de Coatpont on en retrouve les traces en compagnie d'Yves Hélouri de Tréguier. Un ascendant paternel fut maire de Brest et guillotiné lors de la terreur révolutionnaire. C'est au manoir du Rest en Locmaria-Plabennec que se déroule son enfance. Il étudia à Rennes et à Paris avec pour maîtres Anatole le Braz, Charles le Goffic, Saint-Pol Roux, Joseph Loth et Dottin. En 1975, lors de la célébration du centenaire de sa naissance, Yann Brekilien le compara à Shakespeare bien qu'il eut voulu toujours être avant tout et seulement Tanguy Malmanche.

L.C.

- De l'importance du théâtre chez les Celtes.

Le théâtre, forme d'exutoire aux soucis de la vie quotidienne, a depuis longtemps joué un rôle important chez les Celtes ; voir par exemple l'œuvre de Shakespeare, Gallois de Stratford upon Avon. Dans les temps plus récents, le théâtre fut l'un des éléments du combat identitaire qui a concouru à la réussite de la Révolution irlandaise. En témoignent les œuvres de W.B. Yeats, James Joyce, Sean O'Casey, et le théâtre de l'Abbey.

Qu'en était-il en Bretagne ?

Certes, depuis des décennies, étaient représentés sur le parvis des églises, des « mystères », non pour la distraction du peuple, mais comme un cours d'instruction religieuse. Ils trouvaient leurs pendants dans les sculptures des calvaires. Mais les représentations étaient aussi figées dans le temps que les dites sculptures : les rôles joués par des hommes pour respecter la pudeur féminine (?), etc., à tel point qu'en plein 20^{ème} siècle, l'abbé Perrot ayant monté un spectacle avec des écoliers et des écolières de sa paroisse, fut réprimandé par l'évêché de Quimper ! Pourtant à Saint Pol de Léon, une passion du Christ fut représentée avec une troupe mixte... Et à l'heure actuelle, une passion est représentée à Ste Pazarne, en pays de Retz depuis des décennies.

Mais ce théâtre de « catéchisation » n'était plus en prise avec une vision plus moderne des thèmes. Une révolution culturelle était désirable. En 1898, il y eut un précurseur : le peintre nantais Maxime Maufra, qui avait conçu un plan social touchant le monde des artistes et des artisans, dont le monde du théâtre breton qu'il veut faire revivre et réactualiser. Maufra rencontre Taldir Jaffrenou, Charles le Goffic et l'Union Régionaliste Bretonne (U.R.B.). Lors du congrès de fondation, une pièce en plein air est jouée à Ploujean : *le Mystère de Saint Guénolé*, dont Maxime Maufra avait brossé le décor. Succès. Mais l'U.R.B. s'effiloche bientôt, le programme de Maufra semble inquiétant, et l'U.R.B. reste au mains des « politiquement corrects », bien pensants et traditionalistes... Maufra jette l'éponge et rentre à Nantes. Il n'est pas bon d'être précurseur...

- Tanguy Malmanche et la résurrection.

Tanguy Malmanche, que l'on dit le plus grand dramaturge breton - mais pas le seul : Jakez Riou, disparu trop tôt en 1937, avait trois pièces à son actif (Gorsedd Digor, Nominoé-Oé et Dogan) - était une forte personnalité. Il exigeait autant des autres que de lui-même. Il était né à Saint Omer d'Artois. Et si sa mère était de souche parisienne, son père avait une ascendance bretonne. Son grand-père, maire de Brest, avait été guillotiné à Brest même durant la révolution. Et c'est au manoir du Rest, en Plabennec, que Tanguy vécut son enfance, en pleine population bretonnante. C'est dans ce cadre de vie qu'il situera toutes ses œuvres, en Bas Léon, entre pays pagan et rade de Brest. Mais si Malmanche est à cent lieues des « mystères » et autres scènes pour patronage, il a su capter, non pas le mysticisme, mais l'esprit mystique des Léonards. Toute son œuvre théâtrale en est imprégnée.

PANORAMA DES OEUVRES DE TANGUY MALMANCHE

- Le Théâtre.

Marvailh an ene naonek. (le Conte de l'Âme qui a fait).

Un soir de Toussaint où, dit-on, les âmes reviennent visiter les vivants, une vieille femme a préparé « le repas des âmes » pour son fils mort. Soudain, surgit un homme, à moitié dépenaillé. Elle le prend pour l'âme de son fils, lui sert son repas, bourre sa pipe...las ! c'est le 202, échappé du bagne de Brest. Mais elle ne le saura pas car, par pitié pour elle, il maintient la fiction. Quand les gabelous saisiront le bagnard, la mère croira qu'on l'emmenait au Paradis.

Il faut noter que dans une première version, c'était vraiment l'âme du fils qui revenait. Mais Malmanche a modifié le sujet qui n'aurait pas été compris par des esprits non celtes.

✦

Gwreg an Toer. (La Femme du Couvreur).

✦

Salaun ar Fol. (la Vie de Salaun qu'ils nommèrent le Fou).

Pièce basée sur la légende du Folgoët.

Il est bon de remarquer l'importance de ce lieu chez les artistes bretons de l'époque. Pierre Péron en fait une série de bois gravés. Ce serait au Folgoët que R.Y. Creston, Jeanne Malivel et Georges Robin auraient créé les Seiz Breur. Et le premier film de Britta-Films des frères Ronan et Herry Caouissin, ne s'intitule-t-il pas « Le Mystère du Folgoët » ?

✦

Ar Baganiz. (les Païens).



Fant la Folle et son sac aux âmes.
Costume conçu et dessiné par
Tanguy Malmanche

Alors que Louis XIV émet une ordonnance interdisant les feux qui attirent les navires à la côte pour s'emparer de leurs biens... et des vies des naufragés, Seznri Falch'han poursuit son œuvre de naufrageur. Mais à la brutalité des naufrageurs fait pendant la fragilité de deux femmes : Del, sa fille, qui rêve prince et bijoux et prendra un naufragé pour un fils de roi, et Fant, l'innocente qui fourre dans son sac des galets qu'elle prend pour les âmes des noyés.

L'Antéchrist.

✦

Les Androgynes.

✦

*Gurvan, ar Marc'heg estranjour.
(Gurvan, le Chevalier étranger)*

Considéré comme le chef-d'œuvre de Malmanche, ce « mister » est, à mon avis, l'une des plus poétiques, sinon la plus poétique de ses œuvres, pour l'écriture.

Aziliz est veuve de Gurvan, chevalier mort au combat. Un jour, se présente un chevalier tout de noir vêtu, la tête cachée par un voile noir. Elle l'accueille en tout bien, tout honneur. Il demeure donc, servant Aziliz, défendant ses biens et ses gens. Elle lui propose de l'épouser. Il accepte. Au moment d'échanger le baiser nuptial, elle meurt en prononçant le nom de Gurvan.

Tout le monde se retrouve au Paradis, accueilli par l'ange blanc, l'ange noir et l'ange d'or. Le chevalier a quitté son voile. Bien sûr, c'est Gurvan dont le spectre était revenu veiller sur Aziliz, laquelle n'avait pas trahi ses serments. Tout le monde s'affaire pour la noce, tandis qu'Aziliz reconnaît, parmi les élus

REVUE DE PRESSE

○○○○○

les ans la défaite des régiments de Pascal Paoli contre les troupes de Louis XV, le 8 mai 1769.

Beaucoup parlent de gadget, même s'ils prédisent un succès « folklorique » à l'opération, « comme les autocollants à tête du Maure, sur les voitures ». D'autres encore persiflent en relevant qu'il s'agit de la seule initiative politique lancée par les nationalistes en 2002.

Un gadget ? Pas du tout, répond Maurice Giudicelli, l'un des responsables d'Indépendanza et principal maître d'œuvre de l'opération : « c'est le premier outil de la souveraineté. La carte va être reconnue par le peuple corse ».

Pour d'autres raisons, le sénateur (PRG) de Corse-du-Sud, Nicolas Alphonsi, l'un des principaux chefs de file du « non » au référendum proposé par Nicolas Sarkozy, n'est pas, lui aussi, d'avis de traiter ça à la légère. « Imaginons que demain quelqu'un se présente dans une banque, ou au guichet d'Air France, et donne pour toute pièce d'identité cette carte ? Imaginons que le préposé, par peur - ou par sympathie pour les idées ainsi véhiculées - l'accepte. C'est le début de la fin », s'indigne l'ancien député et maire de Piana, qui ajoute : « Les nationalistes cherchent tous les moyens, y compris médiatiques, pour se faire remarquer et occuper le terrain. Il était 16 à 17% en 1982, 20 à 22% aujourd'hui. Que dira-t-on, le 7 juillet, si le oui l'emporte grâce à leurs voix ? La carte d'identité corse accrédite l'idée, dans l'inconscient national, que la Corse s'éloigne encore de la République. » Maurice Giudicelli se flatte de tant de passion : « Il est clair que, petit à petit, celle-là, on va essayer de l'imposer. »

Le Monde 26/04/03

PAYS BASQUE

Vendredi, vers 21 heures 30 (...) les policiers de l'antiterrorisme de Bayonne, du SRPJ d'Angers et de la division nationale anti-terroriste (DNAT) ont arrêté à Saintes (Charente Maritime) quatre « etarras » (activistes de l'ETA).

LE SAVIEZ-VOUS ?

... que la carte de vœux d'Ouest-France est exprimée en vingt langues, sauf en breton !

... que l'Appel de Carhaix lance une pétition pour l'unité de la Bretagne auprès des 1523 maires ?

... que la municipalité de St. Nazaire veut reprendre les locaux qu'elle louait à Diwan sous prétexte que le Conseil d'Etat a exclu ces écoles du service public ?

... que le cornique est devenu une langue officielle en Grande-Bretagne ?

... que deux Normands sur trois souhaitent la réunification de la Normandie, et que le conseil municipal de Rouen a émis un vœu en ce sens ?

... que Dominique Perben, garde des sceaux ne sait pas ce qu'est une langue régionale. Il ne sait pas si cela regroupe « le béarnais, le basque, l'arabe dialectal » ?

... que Josselin de Rohan s'inquiète du retard du projet TGV Ouest, retard « qui serait nuisible à la cohésion nationale » ?

... que Mme Carrère d'Encausse (Académie Française), trouve menaçante, aux côtés du français, la place des langues régionales qui relèvent de la vie privée.

ILS L'ONT DIT...

ILS L'ONT FAIT...

« JE RESTE PROFONDEMENT JACOBIN EN CE QUI CONCERNE LES REGIONS »

Michel DEBRÉ

Saint Gouven, Saint Coulm et Saint Pol, les trois grands saints léonards. La noce a lieu au « Manoir de Joyeuseté », Rideau !

- La prose.

A ma connaissance, trois œuvres seulement, et en français :

Kou, le Corbeau

Les aventures d'un gâs style « Balsez vro », (vagabond), qui cherche un travail pour gagner son pain. En traversant la ville de Landerneau, il est embauché pour conduire les pestiférés à l'hôpital ou au ...cimetière. Tout, plutôt que mourir de faim. Après avoir amassé un petit pécule il est amené à prendre femme. La vie lui sourit donc, et la mort aussi car le crève-la-faim meurt ...d'indigestion !

La Monstre de Landouzan.

Le seigneur de Pentreff a une monstre de 18 hommes. Entendons par là qu'il entretient 18 hommes d'armes prêts à combattre pour leur seigneur. La revue annuelle de cette troupe, la monstre, rapporte 10 sols à chaque voglier (porteur de lance). Las ! la veille de la monstre, Jaoua, un voglier, meurt. Sa femme, désespérée, car elle ne pourra le lendemain recevoir les 10 sols.

Avec la complicité d'un voisin, le cadavre, revêtu de son casque et voûé à la main, soutenu sur les côtés aussi bien qu'en avant et en arrière, est présenté à la monstre ! Mais la partie n'est pas gagnée. En effet, le seigneur convie tous ses hommes à lever leurs armes en criant « santé à notre sire ! », avant d'aller se désaltérer au manoir. Tous levèrent leurs armes, sauf, et pour cause, Jaoua. Le seigneur marche droit sur le voglier et l'empoigne en le secouant. Le cadavre ainsi malmené éructe de toutes parts... et le seigneur, outragé, se jette sur lui épée au poing.

Et Jaoua meurt pour la seconde fois ! Le seigneur, croyant l'avoir tué, ordonna à son intendant de remettre une bourse rondelette à la veuve... ce dont il se garda bien ! La veuve se remarqua avec un archer qui lui, gagnait 15 sols par monstre !

Suzanne le Prestre.

Cette troisième nouvelle est peut-être, la moins typique de Malmanche. Il y est question d'une demoiselle élevée au couvent, fort ignorante des réalités de la vie, et qui croit « faire l'amour », très platoniquement, avec Perceval (cycle arthurien). Bref, le jeune homme qu'on lui présente, pour faire une fin, se fait mousquetaire, et, lors d'un duel qui a pour objet une catin, meurt. Afin de sauvegarder les apparences, on laisse entendre qu'il est mort en héros.

Suzanne restera demoiselle et cultivera le culte de son héros jusqu'à la mort.

PROVERBE : *Bezanha bezan bet n'int ket ur c'hement*

Etre et avoir été ne sont pas des pareils.



AR BAGANIZ - LES PAIENS

1931 Première représentation



Le « LAN AR PAGAN ». - La terre du Païen à quelques kilomètres au nord du Manoir du Rest en Plabennec où il passait ses vacances ne pouvait laisser Malmanche indifférent.

Il fut très impressionné par ses rudes paysages et ses non moins rudes habitants, descendants dit-on d'une peuplade de pillards d'épaves qui vivaient de naufrages qu'ils n'hésitaient pas à provoquer.

Déjà en 1900 il en avait composé un poème dramatique, *le Cauchemar*, qui resta inachevé. Vingt ans plus tard il compose *les Païens* qui, une fois terminé fut rangé dans un tiroir. Il n'en serait peut-être jamais sorti, si...

Un jour Madame Malmanche rencontre l'artiste dramatique Paulette Pax qui anime le théâtre de l'Oeuvre et qui s'enthousiasme à la lecture des Païens. Elle avait déjà été passionnée par la vie de Salatin, mais du fait de l'ampleur de la mise en scène elle n'avait jamais pu la faire représenter dans son théâtre. En 1931 elle décide de faire jouer les Païens. La pièce fut représentée à quatre reprises au théâtre de l'Oeuvre cette année-là avec Charles Le Goffic dans le rôle du prologueur. « Ce fut un inénarrable succès, on peut même dire un triomphe, car là où le bruit des applaudissements s'est envolé, il reste le témoignage d'une presse unanime. »

En 1931 les Païens furent créés en breton par Léon Toulemontré lors des fêtes du Treas Glas. La même année, la revue bretonne dirigée par Roparz Hemon, publiait *Ar Baganiz*. Depuis *Ar Baganiz* a été joué à quelques reprises en langue française, très rarement en breton.

H. CAOUISSIN

Cet extrait de Herri Caouissin est tiré du programme de « *Strollad ar Vro Bagan* » pour une représentation de *Ar Baganiz*. Herri n'avait autorisé à l'utiliser. Ce même programme avait aussi reproduit les deux dessins de Tanguy Malmanche (pages précédentes).

Souvenir, souvenir...

Enfin, j'ai eu l'occasion, à Saint Pol de Léon, d'assister à une représentation de *Ar Baganiz* avec Goulc'an Kervella (directeur de *Strollad ar Vro Bagan*) dans le rôle de Sezni Falc'an. Etant de Plouguerneau, le rôle lui allait comme un gant.

Vous savez sans doute que les Saintpolitains ne sont pas des rigolots, surtout pour ce qui touche à la religion. Mais ce jour-là, ils ont dépassé la mesure. Le spectacle était donné dans une sorte de grand hangar de la coopérative agricole. Je rentre donc dans la salle... Les spectateurs s'étaient rangés comme à l'église : les femmes et les enfants à gauche, les hommes à droite !

Or, le premier acte se déroule sur la place de l'église et les marchands ambulants suivent le déroulement du rite à l'oreille. On entend en coulisse le début du cantique de l'élévation « *Adoromp Holl* ». A la stupefaction des personnages, les Saintpolitains ont continué le chant dans la salle. Puis c'est le tour de l'Angélus, à la fin de la messe : « *Ni o salud gant Karantez...* » et tout le monde de continuer... Ma foi, j'ai chanté avec eux, non par conviction personnelle, mais comme partage d'une même identité. Je crois que ce jour-là, j'ai compris que le théâtre était chose sacrée pour les Celtes.

REVUE DE PRESSE

(suite de la page 7)

Une opération suivie samedi de deux nouvelles interpellations d'etarras à Bordeaux. Pour la police française l'arrestation d'Iliard est d'autant plus intéressante que plusieurs jeunes Français ont comme lui rejoint ETA depuis l'automne dernier, ce qui inquiète grandement les services anti-terroristes (...).

Le Figaro 12/05/03

Le jacobin d'Espagne.

« Les autres régions espagnoles ne doivent pas être reléguées au 2ème plan par trois d'entre elles, sous prétexte que ces dernières se disent différentes et jouissent de prétendus droits historiques (...) En l'an 1000, alors que l'Andalousie pouvait s'enorgueillir de jets d'eau multicolores, les habitants des fameuses régions ne se laivaient même pas une fois la semaine ! ». Ces propos, qui remettent en cause les statuts particuliers que la constitution de 1978 reconnaît au Pays Basque, à la Galice et à la Catalogne, seraient peut-être passés inaperçus s'ils n'avaient été tenus par le président du Tribunal constitutionnel en personne (Jiménez de Parga. Ndr). Ces déclarations fracassantes ont aussitôt provoqué un tollé (...). Le président de la Catalogne, Jordi Pujol, a exigé la démission immédiate de Jiménez de Parga (...). Quant aux nationalistes basques modérés, ils ont qualifié l'homme de « *hoooligan du nationalisme espagnol le plus rance* ».

Le Poinr 01/2003

BRETAGNE (dernière minute)

Des cocktails molotov contre une gendarmerie.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un engin explosif a été lancé sur le mur d'un appartement de la gendarmerie de Tréguier (...). Six autres cocktails ont été lancés à l'arrière de la brigade (...) Aux deux endroits, les inscriptions « FNB » et « FLB-TNT » ne sont pas a priori, une signature distinctive. O-F 12/05

AGENDA



Année Emile Masson à Pontivy : édition d'un livre.
Contact à la Mairie 02 97 25 81 27.



Le Centre de Ressources de l'Office de la Langue Bretonne a ouvert ses portes à Nantes, 17 rue d'Auvours.
Contact : 02 51 82 48 35.



Prix Littéraires 2002 de l'Association des Ecrivains de l'Ouest. Le prix de Conseil Général d'Ille et Vilaine a été décerné à notre compatriote et ami Michel Duval pour son livre « Mythologie des Arbres de Bretagne ». Editions Royer



Création de l'association Kerbenec.
Objet : organisation de concours en matière d'éducation ou de loisirs, conduite de colloques, conférences, congrès, expositions à buts culturels, culturel ou éducatifs, défense du patrimoine.
8, rue Paulin Enfert
75013 Paris.



Forum des langues du monde à Brest.
3^{ème} Gouel Yezhoù ar bed e Brest.
Le 31 mai, place de la Liberté de 10 à 18 heures.



Bloavez Sant Erwan.
L'année 2003, 7^{ème} centenaire de la mort de St. Yves, va être marquée dans tout le diocèse de St. Briec et Tréguier.
Parmi les manifestations notons :
19 mai, le pardon de Minihiy, avec le spectacle bilingue donné par Strollad ar Vro Bagan : Buhez Sant Euzen, les 16, 17 et 18 mai au soir.

et n'oubliez pas → → → ○ ○ ○

Conclusion.

Que dire de plus ? Peut-être comment j'ai découvert l'œuvre de Malmanche ? Voici. En 1937 (Exposition Universelle de Paris) se déroula en ce même lieu un concours national de troupes de théâtre amateur. Les comédiens brestoïses y présentèrent le 2^{ème} acte de *la Vie de Salaün*. Mon père, Maurice Marchand, acteur et décorateur de théâtre, y tenait le rôle de l'oiseleur. Il avait aussi, bien sûr, brossé les décors. Les comédiens brestoïses enlevèrent le 1^{er} prix. Tanguy Malmanche était présent et fit un article élogieux sur leur prestation.

Ma mère possédait le livre broché de *la Vie de Salaün* suivi du *Conte de l'Ame qui a faim*. Je l'ai toujours. C'est pour moi une relique précieuse.

Mona Coarer

« Les Comédiens Brestoïses » de Brest

LA VIE DE SALAÜN QU'ILS NOMMERAIENT « LE FOU »

Pièce en 3 actes de M. Tanguy Malmanche
(2^{ème} acte)

Distribution par ordre d'entrée en scène :

Le Bûcheron.....	MM. Max Vidal
L'Oiseleur.....	Marchand
Salaün.....	E. Mocaër
Brégide.....	Mlle Gigout
Wolff.....	MM. Goinard
Volpe.....	Proust
Wanza.....	Mme Bodros
La Dame.....	Mlle Bertrand

Mise en scène de M. Mocaër
Président : M. E. Mocaër

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Koun Breizh / Souvenir Breton – Bretagne 845 était présente aux manifestations suivantes :

- Le 15 février à Nantes pour les prisonniers politiques bretons et pour dire non à la justice d'exception.
- Le 15 mars à Vannes pour une manifestation régionale pour dire oui à la gestion responsable de nos déchets et non aux incinérateurs. (*)
- Le 15 mars à Vannes pour une marche pour la Paix.
- Le 22 mars à Rennes : Liberté, égalité pour nos langues et nos cultures.

(*) Sur l'air de Here's to you
Ennio Morricone/Joan Baez
Adapt. française par le collectif
« Non aux incinérateurs »

Les enfants ont droit au futur,
A la terre la mer et l'air pur
Non au fric Maître pollueur
Non à l'incinérateur !

Sur un autre air bien connu : la Marseillaise.

Allons enfants, il faut qu'on trie,
Le jour d'y croire est arrivé !
Contre nous c'est la tyrannie
Des Fauchon, des Seillières, des Messier (bis)

Entendez-vous dans leurs campagnes
De pubs, leurs féroces slogans ?
Ils viennent sans mettre des gants
Abrutir nos fils et nos compagnes !

Alarme, citoyens !
Résistons, bataillons !
Trions, trions,
Et qu'un air pur
Abreuve nos poumons !

NANTES 22 JUIN A 15 HEURES ! MANIFESTATION ANNUELLE POUR LA REUNIFICATION ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE. C.U.A.B. ☎ 06 86 63 29 03.